



**Assemblée générale mixte
du 23 juin 2015**



LA VIE CONTINUE AVEC NOUS

1. **Constitution du bureau**
2. **Ordre du jour simplifié**
3. **Performances de l'exercice 2014 et perspectives**
4. **Gouvernance d'entreprise**
5. **Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes**
6. **Questions-Réponses relatives à l'ordre du jour**
7. **Vote des résolutions**





1 – Constitution du Bureau



2 – Ordre du jour simplifié

- ✧ **Approbation des comptes annuels de l'exercice 2014, faisant ressortir un bénéfice de 7 511 356,58 € (1^{ère} résolution)**
- ✧ **Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2014, faisant ressortir un bénéfice net de 120 691 629 € (2^{ème} résolution)**
- ✧ **Affectation du résultat de l'exercice 2014 (bénéfice de 7 511 356,58 €) et distribution d'un dividende de 0,80€ par action (3^{ème} résolution)**
 - Paiement du dividende à compter du 10 juillet 2015
- ✧ **Approbation des conventions et engagements réglementés décrits dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les dites conventions et engagements visés à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce (4^{ème} résolution)**

- ✧ Ratification de la cooptation de Mme Bernadette Chevallier-Danet en qualité de nouvel Administrateur (5^{ème} résolution)
- ✧ Renouvellement pour 4 ans du mandat d'administrateur de Mr Jean-Claude Marian (6^{ème} résolution)
- ✧ Renouvellement pour 4 ans du mandat d'administrateur de Mr Yves Le Masne (7^{ème} résolution)
- ✧ Renouvellement pour 4 ans du mandat d'administrateur de FFP Invest, représentée par Mr Thierry Mabilie de Poncheville (8^{ème} résolution)
- ✧ Renouvellement pour 4 ans du mandat d'administrateur de Mr Alain Carrier (9^{ème} résolution)
- ✧ Fixation du montant annuel des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'administration (montant : 400 K€) (10^{ème} résolution)
- ✧ Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Jean-Claude Marian, Président du Conseil d'administration (11^{ème} résolution)
- ✧ Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Yves Le Masne, Directeur général (12^{ème} résolution)
- ✧ Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Jean-Claude Brdenk, Directeur général délégué (13^{ème} résolution)

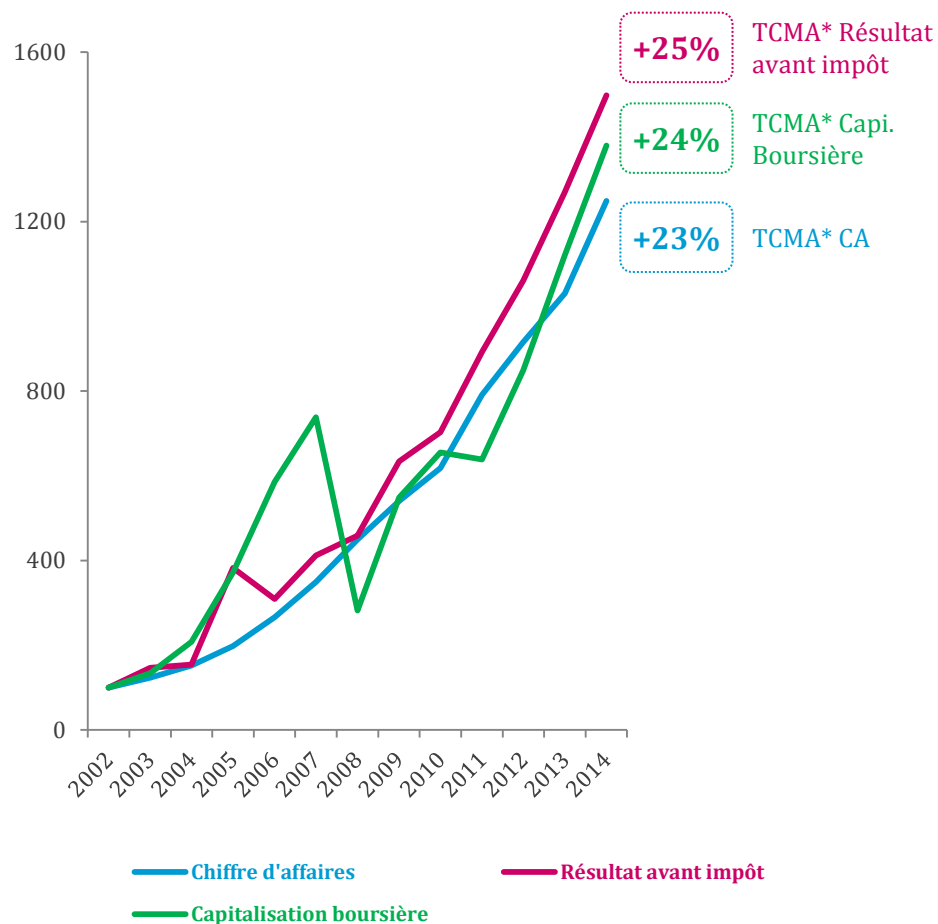
- ✧ Autorisation donnée au Conseil d'Administration en vue de permettre à la société d'intervenir sur ses propres actions (**14^{ème} résolution**)
- ✧ Renouvellement de l'autorisation au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions propres détenues par la société (**15^{ème} résolution**)
- ✧ Autorisation au Conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre (**16^{ème} résolution**)
- ✧ Autorisation au Conseil d'administration de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux et salariés (**17^{ème} résolution**)
- ✧ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités (**18^{ème} résolution**)



3 – Performances de l'exercice 2014

Une stratégie de long terme axée sur la croissance et la rentabilité

Performances économiques sur 12 ans :
des taux de croissance > 20%

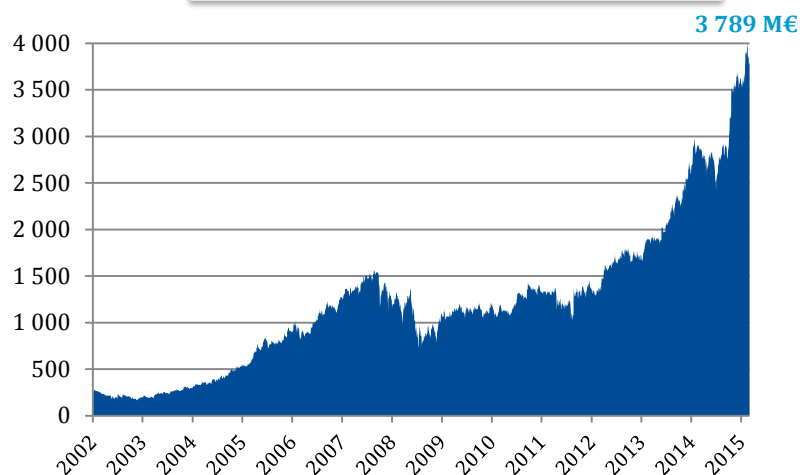


* TCMA = taux de croissance moyen annualisé entre 2002 et 2014

✧ Performance ORPEA et ORPEA vs CAC 40 au 18 juin 2015

Période	ORPEA Perf	Perf ORPEA / CAC
Introduction en Bourse	+954%	+950%
10 ans	+293%	+279%
5 ans	+105%	+74%
3 ans	+148%	+92%
2 ans	+77%	+53%
1 an	+22%	+16%
6 mois	+24%	+8%
3 mois	+4%	+9%

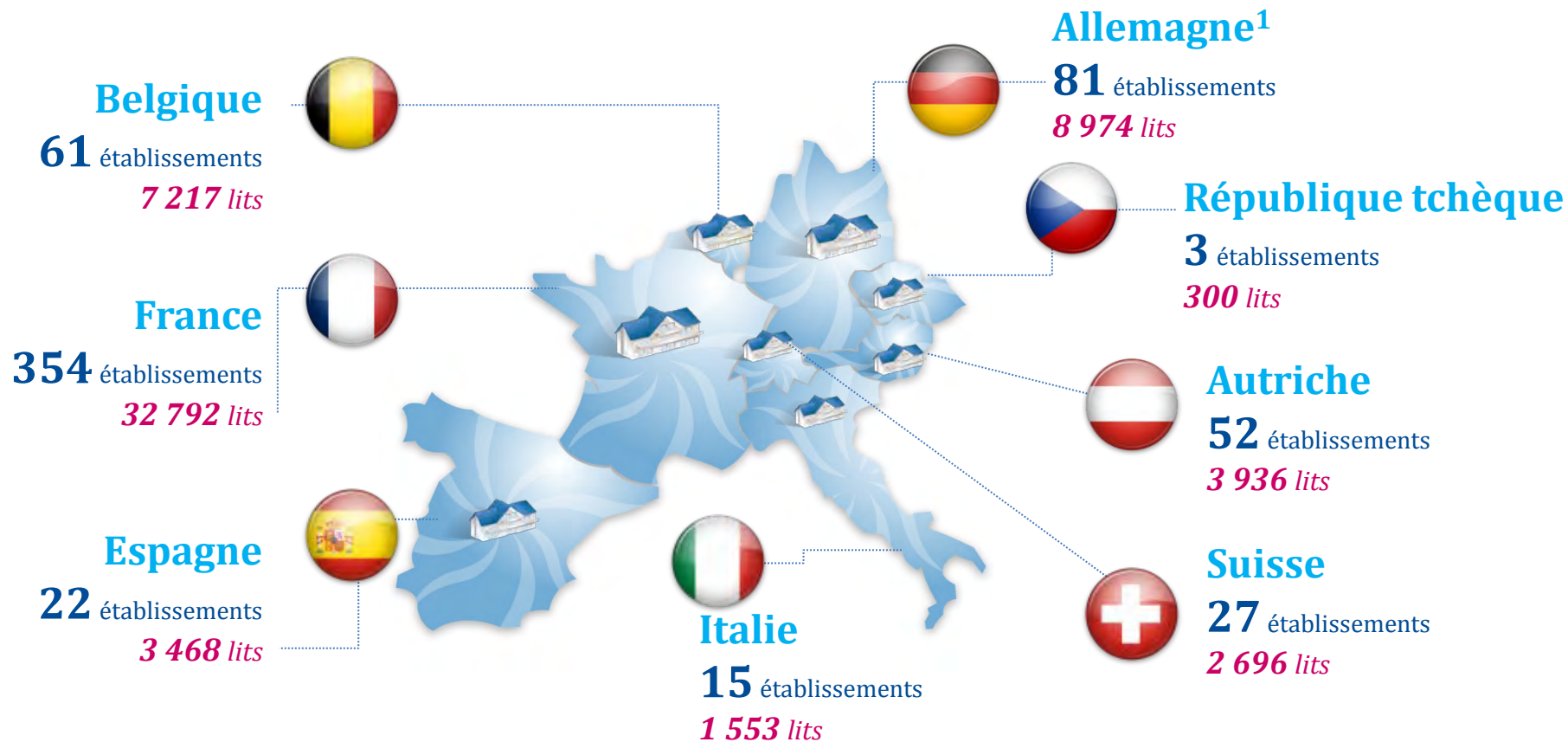
Capitalisation boursière en M€



Cours de bourse en € par action



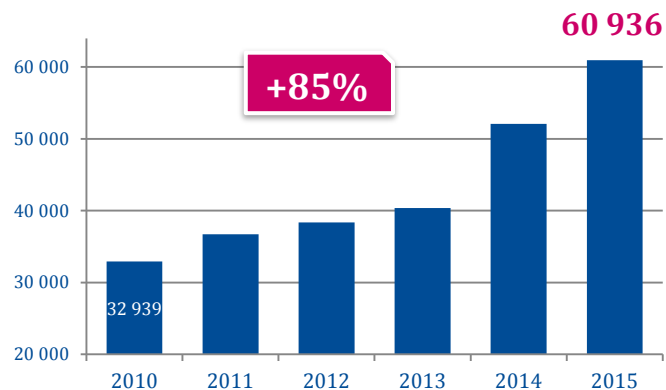
Un réseau européen de 60 936 lits sur 615 établissements¹



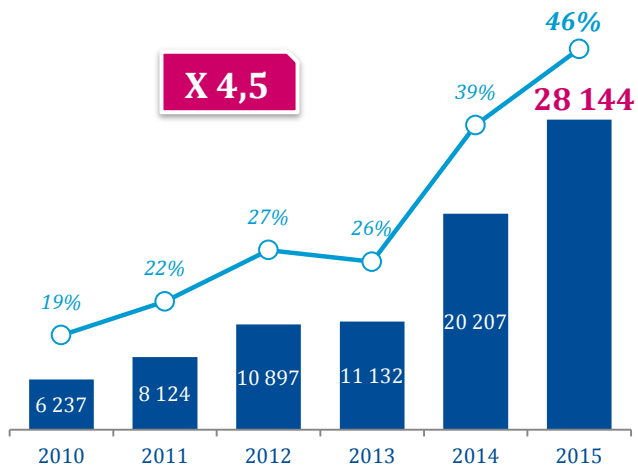
➔ **46%** du réseau à l'international

¹ Après acquisitions de SeneCura en Autriche et CELENUS Kliniken en Allemagne

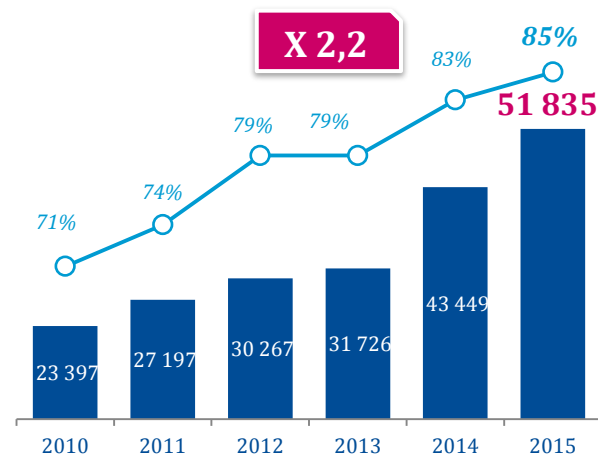
Réseau total (nombre de lits)



Réseau international (Nombre de lits et % du réseau total)



Maturité du réseau (Nombre de lits matures et % du réseau total)



¹ Après acquisitions de SeneCura en Autriche et CELENUS Kliniken en Allemagne

4 acquisitions stratégiques en Suisse, Allemagne et Autriche en 18 mois



Senevita en Suisse
(Avril 2014)

- ✧ Réseau : **2 293 lits / 21 établissements** (dont 1 111 lits en construction)
- ✧ Des établissements modernes, situés en Suisse germanique
- ✧ **CA 2016 : 160 M CHF** (uniquement avec les projets sécurisés à l'acquisition)



Silver Care en Allemagne
(Juillet 2014)

- ✧ Réseau: **5 963 lits / 61 maisons de retraite médicalisées**
- ✧ **Leader de la qualité en Allemagne** : 1^{er} groupe de maisons de retraite en 2012, 2013 et 2014, selon la notation MKD (système national de notation)
- ✧ **CA 2014 : 200 M€**



SeneCura en Autriche
(Avril 2015)

- ✧ Réseau: **3 936 lits / 52 établissements** (leader autrichien du secteur privé)
- ✧ Leader reconnu pour **Qualité** de son offre et de ses établissements
- ✧ **CA 2014 : 125 M€**



Celenus Kliniken en Allemagne
(Juillet 2015)

- ✧ Réseau: **2 602 lits / 15 établissements** (SSR et Psychiatrie)
- ✧ **3^{ème} groupe privé allemand en SSR et Psychiatrie**
- ✧ **CA 2014 : 100 M€**

35% d'expansion du réseau: +15 094 lits (152 établissements)
610 M€ de chiffre d'affaires additionnel en année pleine, à maturité

Celenus Kliniken, 3^{ème} acteur privé allemand du SSR et de la Psychiatrie (troubles psychosomatiques)

Acteur de référence de la Dépendance temporaire

- ✧ **Cliniques de Soins de Suite et de Réadaptation :**
 - orthopédie, oncologie, cardiologie, neurologie,
- ✧ **Cliniques de Psychiatrie** (troubles somatiques et psychosomatiques) :
 - troubles du comportement alimentaire, dépression, douleur aiguë, acouphènes, ...

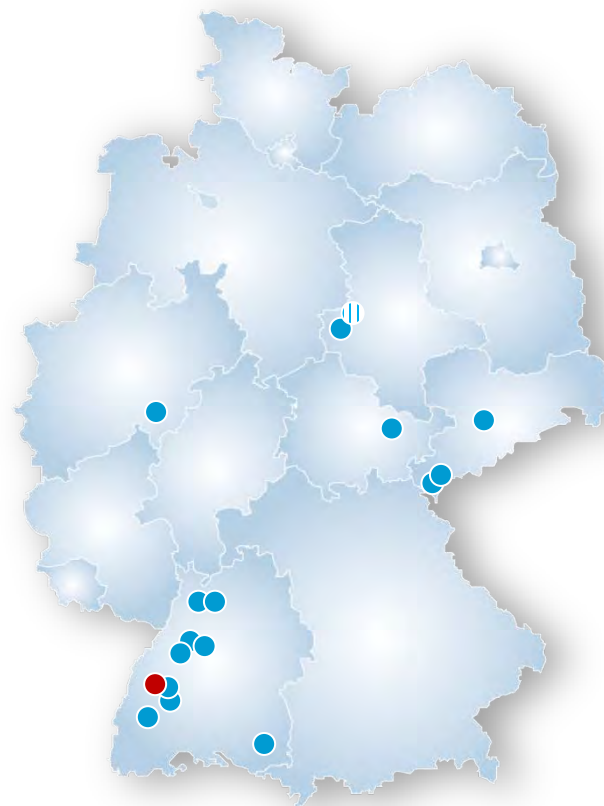
Chiffres clés

- ✧ **15 établissements** (+1 hôpital de jour) représentant **2 602 lits**
- ✧ **Environ 100 M€** de chiffre d'affaires en 2014
- ✧ **100%** des immeubles en location

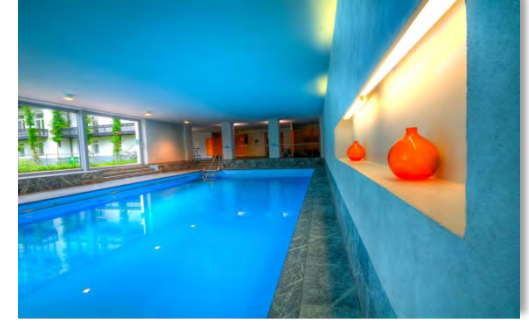
Un réseau de grande qualité

- ✧ Taille moyenne des établissements **> 160 lits**
- ✧ **90% de chambres particulières**
- ✧ **Reconnaissance Qualité** : 3 établissements dans le Top 10 des cliniques SSR allemandes selon le *German Pension Insurance*

Un réseau de 15 établissements / 2 602 lits



- Etablissement Celenus
- || Accueil de jour SSR
- Siège administratif



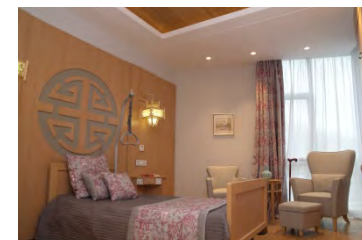
Poursuite des travaux

- ✧ Poursuite des travaux d'équipement et d'aménagement
- ✧ **Sélection d'une décoration haut de gamme**
- ✧ Chambre témoin validée



Recrutement et formation en vue de l'ouverture

- ✧ Équipe dirigeante de l'établissement recrutée
- ✧ **Campagne de recrutement** de l'ensemble des équipes débutée pour du personnel local, bien ancré dans la ville
- ✧ **Début des formations franco-chinoises** : envoi de médecins et infirmiers français en Chine et réciproquement



Partenariats et marketing

- ✧ Supports marketing et communication en cours de réalisation
- ✧ Partenariats avec les principaux hôpitaux de la ville

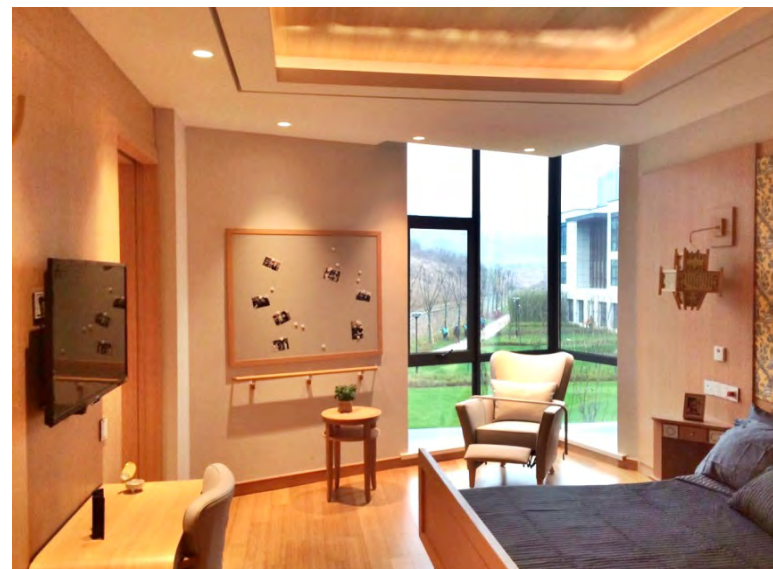


Un projet pilote haut de gamme au développement sécurisé



Nankin : un projet haut de gamme





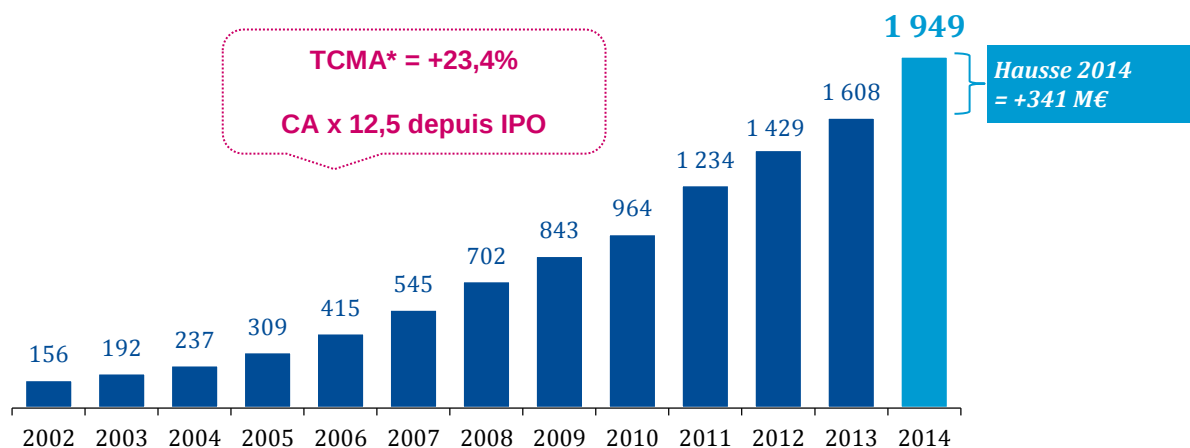
Forte croissance du CA 2014 : +21,2% à 1 948,6 M€

Chiffre d'affaires 2014 > à l'objectif révisé (1 930 M€)

En M€	2014	2013	%
France	1499,8	1342,3	+11,7%
	77%	83%	
International	448,8	265,6	+69,0%
	23%	17%	
Belgique	165,0	158,0	
Espagne	55,6	49,6	
Italie	41,6	38,4	
Suisse	84,4	19,5	
Allemagne	102,2	0,0	
Total	1948,6	1607,9	+21,2%

**Solide croissance
organique : +6%**

Croissance du chiffre d'affaires annuel depuis IPO



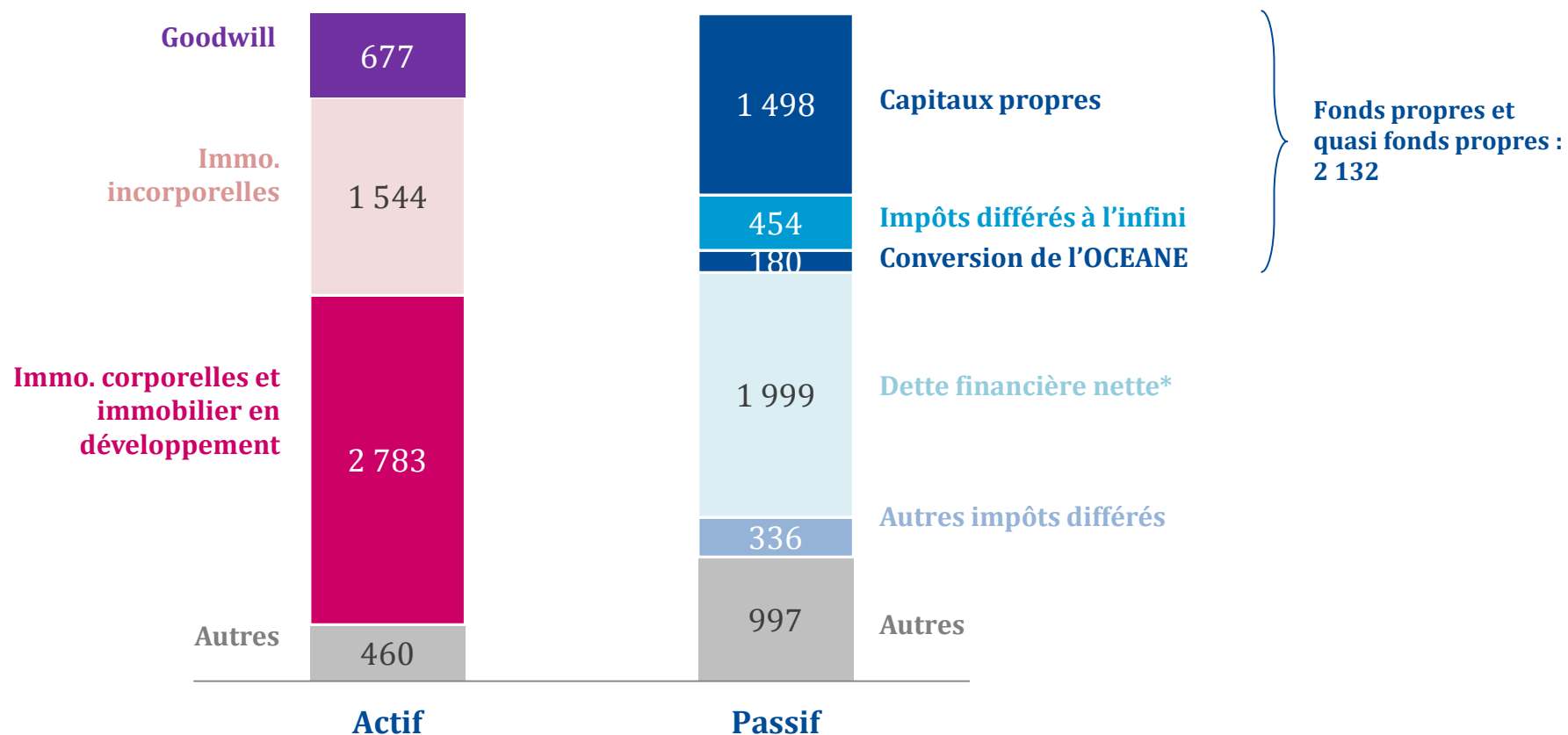
**2 350 lits ouverts en
2014**

En M€	2014	2013	Var.
Chiffre d'affaires	1948,6	1607,9	+21,2%
Charges de personnel	-968,6	-798,5	+21,3%
Achats	-361,2	-296,0	+22,0%
Impôts et taxes	-81,2	-77,7	+4,6%
Autres Charges et Produits	0,3	-2,6	NA
EBITDAR (EBE courant avant Loyers)	537,8	433,2	+24,1%
% du chiffre d'affaires	27,6%	26,9%	
Loyers	-187,7	-135,2	+38,8%
EBITDA courant (EBE courant)	350,1	298,0	+17,5%
% du chiffre d'affaires	18,0%	18,5%	
Amortissements et provisions	-78,9	-70,7	+11,5%
EBIT courant (Rés. Opér. Courant)	271,2	227,3	+19,3%
% du chiffre d'affaires	13,9%	14,1%	
Éléments non courants	37,7	41,1	NA
EBIT (Résultat Opérationnel)	308,9	268,4	+15,1%
Résultat Financier net *	-99,2	-90,6	(+9,5%)
Résultat avant impôt *	209,8	177,8	+18,0%
Charge d'impôt *	-75,3	-62,9	+19,7%
Mises en équivalence	1,8	1,9	N/A
Résultat Net (part du groupe) *	136,3	116,9	+16,6%

* Hors variation de juste valeur du droit d'attribution d'actions de l'ORNANE d'un montant net de -15,6 M€ en 2014 et -3,0 M€ en 2013

Structure financière solide

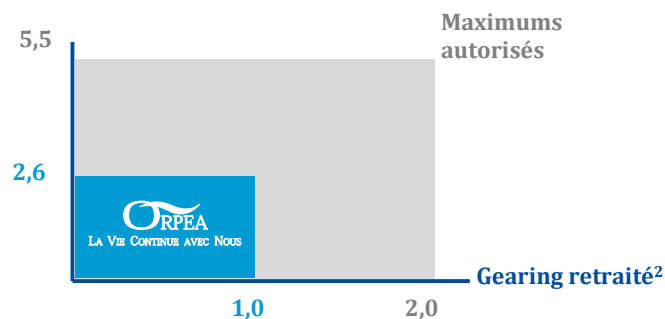
(après conversion de l'OCEANE)*



*Bilan simplifié, en prenant en compte la conversion anticipée de l'OCEANE pour 180 M€, déclenchable à compter du 22/12/2014, et réalisée le 04/02/2015 et hors dette associée à des actifs détenus en vue de la vente

Très large respect des covenants*

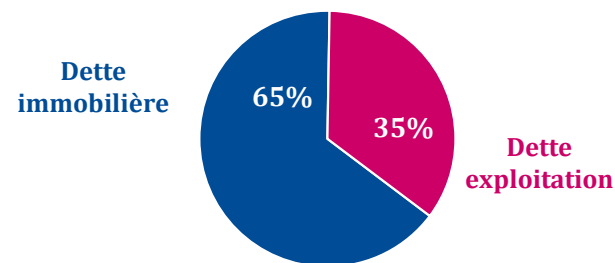
Levier financier retraité¹



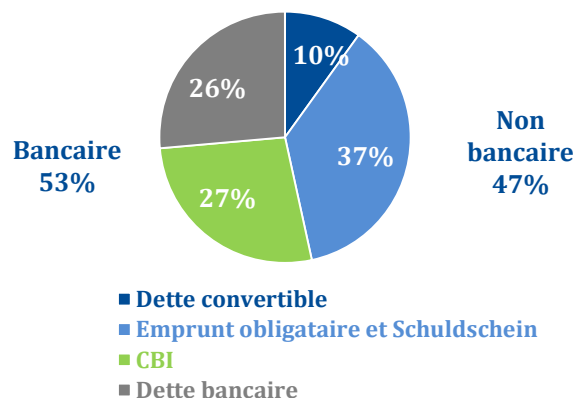
¹ $\frac{\text{Dettes Financ. Nette} - \text{Dettes Immob.}}{\text{Ebitda} - (6\% \text{ Dettes Immob.})}$

² $\frac{\text{Dettes Financière Nette}}{\text{Capitaux propres} + \text{quasi fonds Propres}}$

Une dette nette* majoritairement immobilière

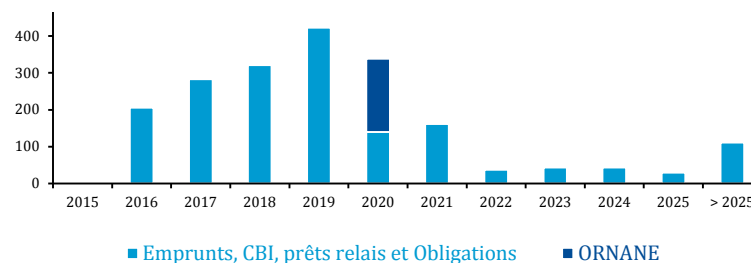


Une dette nette diversifiée entre Bancaire et non bancaire*



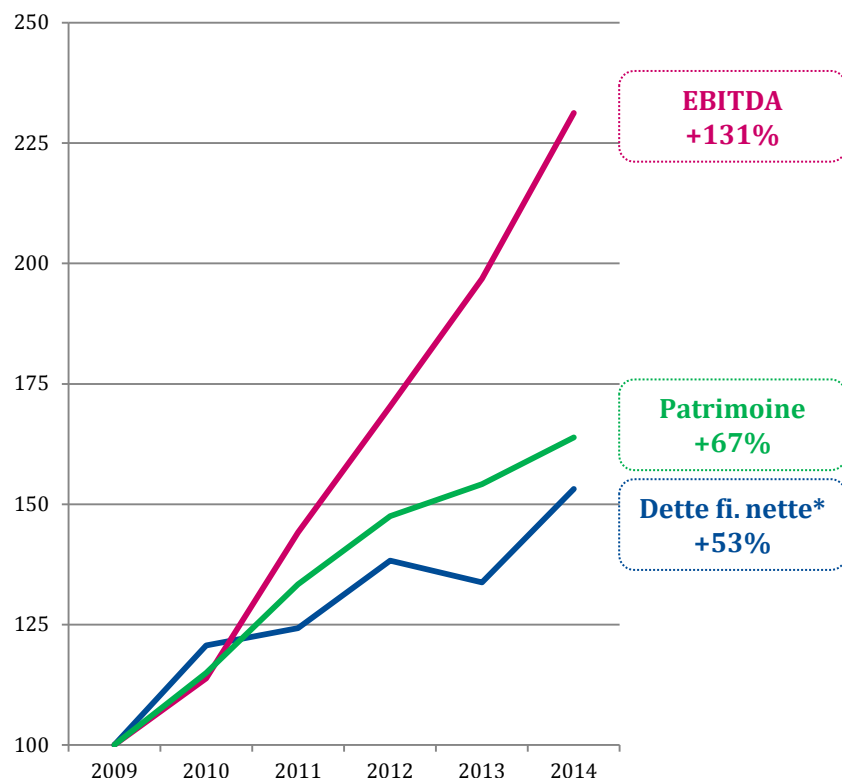
Echéancier de la dette nette*

Maturité moyenne = 5,2 ans



* En prenant en compte la conversion anticipée de l'OCEANE pour 180 M€ et hors dette associée à des actifs détenus en vue de la vente pour 200 M€ au 31.12.14

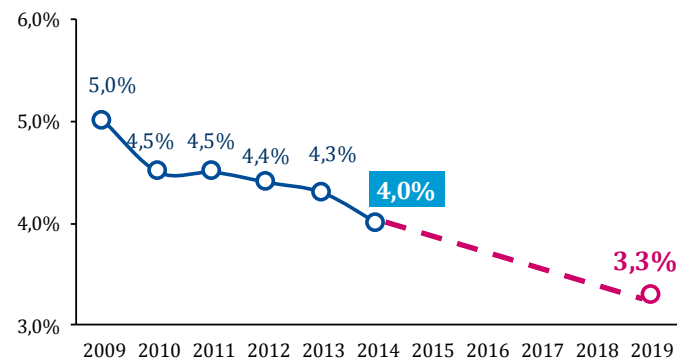
Evolution EBITDA / Dette financière nette* (Base 100 au 31.12.09)



Nouvelles opérations de financement

- ✧ Diversification des partenaires bancaires pour des prêts à des taux attractifs
- ✧ Emission d'un Schuldschein pour 203 M€
- ✧ Diversité des investisseurs pour des émissions privées : family office, assureurs européens, investisseurs US

Baisse du coût de l'endettement financier (environ 95% de la dette nette couverte à taux fixe de 2015 à 2019)



* En prenant en compte la conversion anticipée de l'OCEANE pour 180 M€ et hors dette associée à des actifs détenus en vue de la vente pour 200 M€ au 31.12.14

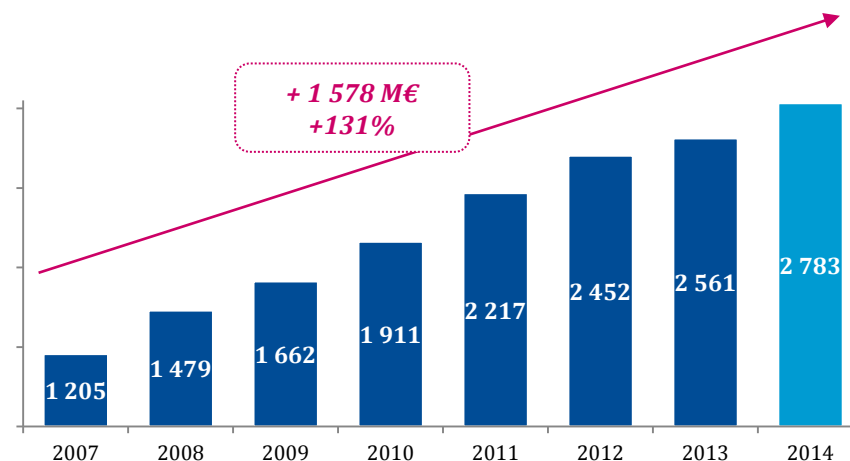
- ✧ Poursuite de la stratégie immobilière mixant propriété et location :
 - Flux de cession de 285 M€ à des conditions de loyer et d'indexation favorables
 - Accroissement net du patrimoine de 222 M€
- ✧ Stabilité des valeurs d'expertise du patrimoine historique

Synthèse du patrimoine au 31.12.14

	31-déc.-14	31-déc.-13
Nombre total d'immeubles	268	268
Dont détenus en pleine propriété	138	140
Surface construite (en m ²)	890 000	874 000
Valeur totale* (M€)	2 783	2 561

* Hors incidence des actifs en cours de cession pour 200 M€ au 31.12.14

Evolution du patrimoine* (M€)

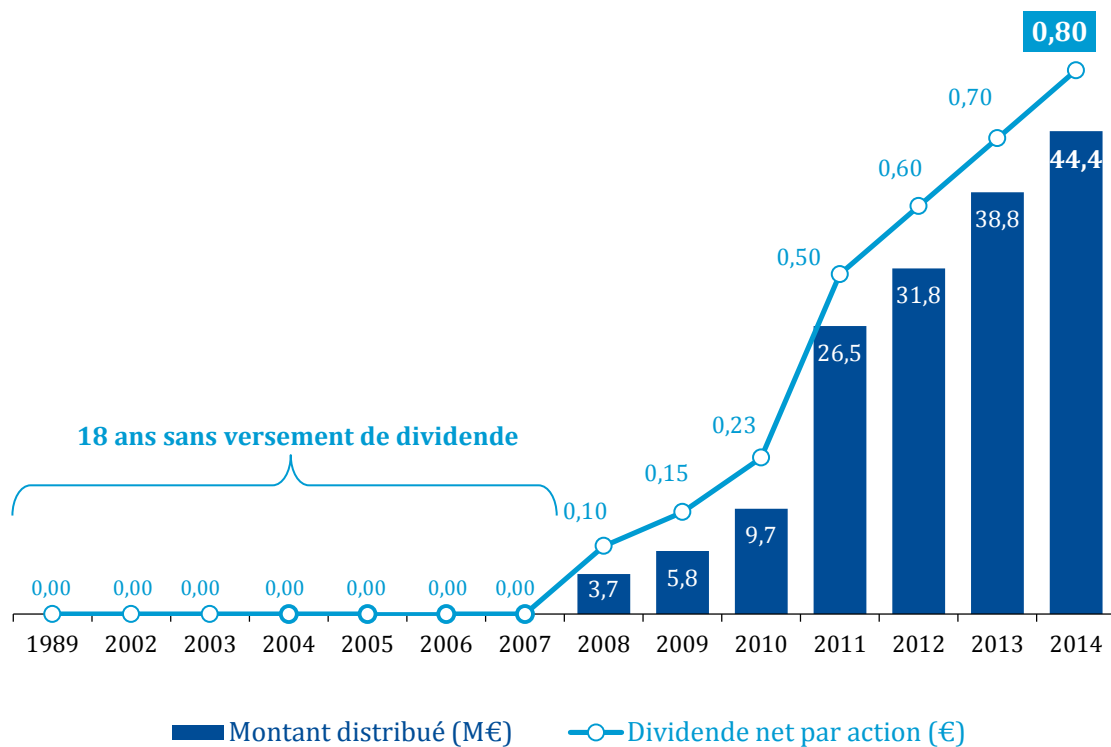


Une valeur patrimoniale

Un actif liquide renforçant la sécurité financière du groupe

La sécurisation de la rentabilité à long terme

✧ Dividende proposé à l'Assemblée générale des comptes 2014 : 0,80 € / action



Croissance du dividende
par action
+14%

Rendement de l'action* :
1,3%

** Sur la base du cours de clôture du 27 mars 2015*

Taux de distribution du
résultat net :
33%

En M€	T1 2015	T1 2014	Var.
France	391,1	359,8	+8,7%
	73%	84%	
International	146,9	68,2	+115,4%
	27%	16%	
Belgique	41,0	40,7	
Espagne	15,6	12,3	
Italie	10,7	9,7	
Suisse	27,5	5,5	
Allemagne	52,1	0,0	
Total	538,0	428,1	+25,7%

Ouvertures T1 2015:
6 établissements
(550 lits)

Solide croissance
organique :
+5,8%

OUVERTURES 2014 : 2 350 LITS



OUVERTURES 2015 : 2 500 LITS





Ouverture 2014

Turin Richelmy (Italie) – 180 lits

ORPEA

LA VIE CONTINUE AVEC NOUS





Ouverture 2014

Parmain (95), EHPAD – 81 lits

ORPEA
LA VIE CONTINUE AVEC NOUS





Ouverture 2014

Bruxelles Ixelles (Belgique), Maison de retraite – 114 lits

ORPEA
LA VIE CONTINUE AVEC NOUS





Ouverture 2014

Bruxelles Ixelles (Belgique), Maison de retraite – 114 lits

ORPEA
LA VIE CONTINUE AVEC NOUS





Ouverture 2014

Spreitenbach (Suisse), Maison de retraite – 140 lits

ORPEA
LA VIE CONTINUE AVEC NOUS





Ouverture 2014

Dortmund - Rhénanie-du-Nord (Allemagne) – 92 lits

ORPEA
LA VIE CONTINUE AVEC NOUS





Ouverture 2015

Joinville (94), EHPAD – 89 lits

ORPEA

LA VIE CONTINUE AVEC NOUS





Ouverture 2015

Paris Mozart (75), EHPAD – 92 lits

ORPEA

LA VIE CONTINUE AVEC NOUS





Ouverture 2015 Paris Mozart (75), EHPAD – 92 lits

ORPEA
LA VIE CONTINUE AVEC NOUS







Ouverture 2015

Ötigheim - Bade-Wurtemberg (Allemagne) – 84 lits

ORPEA
LA VIE CONTINUE AVEC NOUS





Ouverture 2015 Berlin (Allemagne) –180 lits

ORPEA
LA VIE CONTINUE AVEC NOUS





Ouverture 2015

Zürich (Suisse), Maison de retraite – 127 lits

ORPEA
LA VIE CONTINUE AVEC NOUS







Ouverture 2015

Ostende (Belgique), Maison de retraite – 156 lits

ORPEA
LA VIE CONTINUE AVEC NOUS





Ouverture 2015

Graz (Autriche), Maison de retraite – 114 lits

ORPEA
LA VIE CONTINUE AVEC NOUS





Région		   	   
Développements en cours	✧ Ouverture du projet pilote à Nankin	✧ Ouverture des établissements en construction ✧ Optimisation du réseau ✧ Politique immobilière : mix entre location et propriété (exclusivement par ORPEA ou avec un partenaire)	✧ Intégration de Senevita, Silver Care et SeneCura ✧ Nouvelle politique immobilière : mix entre location et propriété (exclusivement par ORPEA ou avec un partenaire)
Stratégie de croissance	✧ Exclusivement création d'établissements	✧ Autorisations ✧ Acquisitions très sélectives dans de bonnes localisations	✧ Création d'établissements ✧ Acquisition d'établissements indépendants /et de groupes en fonction des opportunités

OBJECTIFS 2015 :
Croissance du CA = 2 360 M€ (+21,1%)
Marges opérationnelles solides



4 – Gouvernance



Un Conseil actif et assidu

9 réunions en 2014

93% de taux de présence

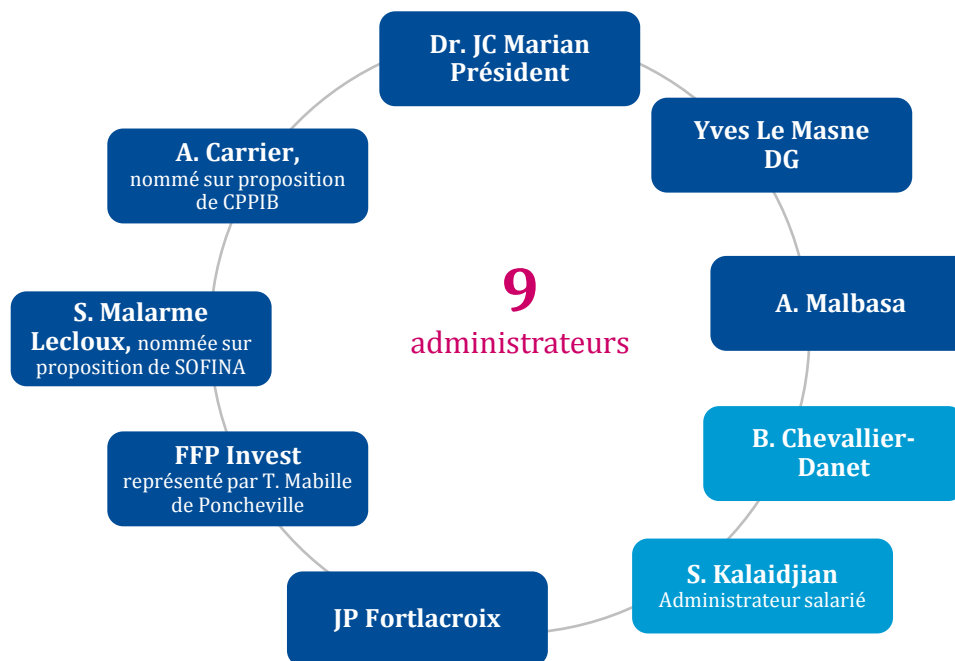


Un Conseil renforcé en 2014

2 nouveaux administrateurs :

B. Chevallier Danet (en remplacement de Brigitte Michel, démissionnaire)

S. Kalaidjian (Administrateur salarié)



55% d'administrateurs indépendants¹

33% De femmes

¹ Voir chapitre III du Document de référence 2014

1

Comité d'Audit

✧ Mission :

- Suivre le processus d'élaboration de l'information financière, examiner les comptes consolidés et sociaux, renforcer l'efficacité des procédures de contrôle interne et gestion des risques pour anticiper et évaluer les risques à tous les niveaux

✧ 4 membres dont 3 indépendants

- JP. Fortlacroix – Président
- T. de Poncheville
- A. Malbasa
- A. Carrier

✧ 3 réunions en 2014

- Revue des comptes
- Revue spécifique de l'efficacité du contrôle interne (notamment systèmes d'informations)
- Examen des résolutions financières de l'AG

100%

Taux de participation

2

Comité des Nominations et des Rémunérations

✧ Mission :

- Proposer une politique de rémunération équilibrée et incitative, discuter du choix et des critères d'indépendance des administrateurs selon les critères AFEP MEDEF, pour un Conseil diversifié et expérimenté

✧ 4 membres dont 4 indépendants

- T. de Poncheville – Président
- B. Chevallier
- A. Carrier
- S. Malarne Lecloux

✧ 5 réunions en 2014

- Examen de l'indépendance des administrateurs
- Ratification, renouvellement et nomination d'administrateurs
- Représentation équilibrée Femmes / Hommes
- Evaluation du fonctionnement du Conseil d'administration
- Rémunération des mandataires sociaux
- Intéressement des mandataires sociaux et du management

100%

Taux de participation

✧ Ratification de la nomination d'un nouvel administrateur

Mme Bernadette Chevallier-Danet

- Administrateur cooptée, en septembre 2014, en remplacement de Brigitte Michel, démissionnaire
- Administrateur indépendant et membre du Comité des Nominations et Rémunération
- Nombreuses années d'expérience dans les métiers du tourisme et de l'hôtellerie : fonctions d'encadrement dans les finances, le commercial, le marketing au Club Méditerranée, Groupe Accor, ...

✧ Renouvellement du mandat d'administrateur pour 4 ans de

M. Jean-Claude Marian

- Co-fondateur et Président d'ORPEA

✧ Renouvellement du mandat d'administrateur pour 4 ans de

M. Yves Le Masne

- Administrateur depuis 2006
- Directeur général d'ORPEA depuis 2011
- Plus de 20 ans d'ancienneté dans le Groupe : connaissance approfondie des activités et de l'organisation
- A activement participé à la dynamique de développement et de croissance du Groupe

✧ Renouvellement du mandat d'administrateur pour 4 ans de

FFP Invest, représenté par M. Thierry Mabillet de Poncheville

- Administrateur depuis 2011
- Administrateur indépendant, Membre du Comité d'Audit et Président du Comité des Nominations et des Rémunérations
- Forte expertise des Sociétés et bonne connaissance des règles de gouvernance

✧ Renouvellement du mandat d'administrateur pour 4 ans de

M. Alain Carrier, administrateur nommé sur proposition de CPPIB

- Administrateur depuis 2013
- Administrateur indépendant, Membre du Comité d'Audit et du Comité des Nominations et des Rémunérations
- Directeur des activités de CPPIB en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique
- 17 années d'expérience dans les services financiers : administrateur délégué de la division banque d'investissement de Goldman Sachs & Co, associé du cabinet d'avocats Sullivan & Cromwell,

Politique et éléments de rémunération 2014 du Président du Conseil – Dr. J.C. Marian

	Montants dus	Commentaires
Rémunération annuelle fixe brute	550 000 €	
Jeton de présence	23 500 €	
Avantage en nature	Néant	
Rémunération annuelle variable	Néant	
Rémunération en actions	Néant	
Droit à une retraite supplémentaire	Néant	
Indemnité de cessation de fonction	Néant	

Politique et éléments de rémunération 2014 du Directeur Général – Mr. Y. Le Masne

	Montants dus	Commentaires
Rémunération annuelle fixe brute	720 000 €	✧ Inchangée depuis 2011
Rémunération annuelle variable	288 000 €	✧ Variable = 40% de la rémunération annuelle fixe ✧ Critères d'évaluation : – 75% sur la base d'objectifs quantitatifs (objectifs économiques et financiers) – 25% sur la base d'objectifs qualitatifs liés à l'intégration des nouvelles acquisitions
Rémunération exceptionnelle	200 000 €	✧ Exceptionnel = lié aux acquisitions stratégiques menées en 2014 ayant permis une hausse significative de la capitalisation du Groupe
Jeton de présence	23 500 €	
Avantage en nature	3 500 €	✧ Voiture de fonction
Assurance chômage	0 €	
Rémunération en actions (stock options, actions gratuites)	0 €	
Retraite supplémentaire	Aucune	
Indemnité en cas de cessation de mandat		✧ En cas de départ contraint ou de changement de contrôle ou de stratégie ✧ Montant limité à 24 mois de la rémunération fixe et variable (conforme code AFEP MEDEF) ✧ Soumise à des critères de performance

Politique et éléments de rémunération 2014 du Directeur Général Délégué – Mr. J.C. Brdenk

	Montants dus	Commentaires
Rémunération annuelle fixe brute	565 000 €	✧ +7% par rapport à 2013
Rémunération annuelle variable	260 000 €	✧ Variable = 46% de la rémunération annuelle fixe ✧ Critères d'évaluation : – 75% sur la base d'objectifs quantitatifs (objectifs économiques et financiers) – 25% sur la base d'objectifs qualitatifs liés à des critères managériaux et de qualité
Rémunération exceptionnelle	100 000 €	✧ Exceptionnel = lié aux acquisitions stratégiques menées en 2014 et à leur intégration
Avantage en nature	4 500 €	✧ Voiture de fonction
Assurance chômage	0 €	✧ Applicable en 2014
Rémunération en actions (stock options, actions gratuites)	0 €	
Retraite supplémentaire	Aucune	
Aucun jeton de présence		
Indemnité en cas de cessation de mandat		✧ En cas de départ contraint ou de changement de contrôle ou de stratégie ✧ Montant limité à 24 mois de la rémunération fixe et variable (conforme code AFEP MEDEF) ✧ Soumise à des critères de performance



5 – Rapports des Commissaires aux Comptes

Nous avons émis des rapports pour les besoins de cette AGM qui couvrent les diligences suivantes :

 Au titre de l'Assemblée générale ordinaire

- Rapports sur les comptes annuels et les comptes consolidés
- Rapport sur le Rapport du Président du Conseil d'administration
- Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés

 Au titre de l'Assemblée générale extraordinaire

- Rapport sur les opérations sur capital

**Deloitte &
Associés**

**Saint Honoré
BK&A**

✧ Rapport sur les comptes annuels de la société ORPEA (1^{ère} résolution)

- Page 318 et 319 du Document de référence 2014
- « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. »

✧ Rapport sur les comptes consolidés (2^{ème} résolution)

- Page 292 et 293 du Document de référence 2014
- « Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation. »

✧ Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise

- Page 84 et 85 du Document de référence 2014

✧ Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

- « (...), nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce. »

✧ Autres informations

- « Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce. »

Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés : pages 86 à 93 du Document de référence 2014 (4^{ème} résolution)

✧ Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice 2014

- Convention de modalités d'investissement conclue avec FFP Invest (Administrateur concerné : FFP Invest dont le représentant permanent est Mr Thierry Mabillet de Poncheville)
- Convention de modalités d'investissement conclue avec SOFINA (Administrateur concerné : Mme Sophie Malarne-lecloux, administrateur nommée sur proposition de SOFINA)
- Convention de modalité d'investissement conclue avec Mr Jean-Claude Marian (Administrateur concerné : Mr Jean-Claude Marian)
- Avenant à la convention d'investissement conclue avec CPPIB (Administrateur concerné : Mr Alain Carrier, administrateur nommée sur proposition de CPPIB)



Ces engagements et conventions sont décrits de manière plus détaillée dans notre Rapport

✧ Rapport sur les opérations sur le capital prévues dans les résolutions soumises à l'Assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2015

- Pages 347 à 349 du Document de référence 2014

1. Réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues (15^{ème} résolution)

- Par annulation d'actions acquises précédemment (rachat d'actions)
 - Limitée à 10 % par période de 24 mois
 - Durée : 18 mois
- ➔ « Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée. »

2. Attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux, ou de certains d'entre eux (16^{ème} résolution)

- Plafond : 0,5% du capital avec un sous-plafond égal à 0,2% pour les mandataires sociaux
 - Attribution conditionnée à au moins 2 conditions de performance (sauf si attribution à l'ensemble des salariés)
 - Attribution définitive soit après une période d'acquisition de 2 ans minimum + 2 ans de conservation, soit après une période de conservation de 4 ans, soit conformément à toute nouvelle loi
 - Durée de l'autorisation : 26 mois
- ➔ « Nous n'avons pas d'observations à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'attribution gratuite d'actions. »

3. Attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel et des mandataires sociaux (17^{ème} résolution)

- Plafond : 460 000 actions avec un sous-plafond égal à 0,2% pour les mandataires sociaux
 - Attribution conditionnée à au moins 2 conditions de performance
 - Prix de souscription fixé par le Conseil d'administration
 - Durée maximale de la période d'exercice : 5 ans à compter de la date d'attribution
 - Durée : 26 mois
- ➔ « Nous n'avons pas d'observations à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions. »



6 – Questions et Réponses relatives à l'ordre du jour



7 – Vote des résolutions

1^{ère} Résolution

- ✧ **Approbation des comptes annuels de l'exercice 2014, faisant ressortir un bénéfice de 7 511 356,58 €**

2^{ème} Résolution

- ✧ **Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2014, faisant ressortir un bénéfice net de 120 691 629 €**

3^{ème} Résolution

✧ Affectation du résultat (bénéfice de 7 511 356,58 €) et distribution de dividende :

- Réserve légale : 375 567,85 €
- Solde de 7 135 788,73 € + Report à nouveau antérieur de 3 220 201,99 € + Primes d'émission, fusion, d'apport de 35 000 000 € = 45 355 990,72 €, affectés comme suit :
 - **Dividende de 0,80 € / action**, soit 44 454 314,40 €, pour les 55 567 893 actions composant le capital social au 1^{er} janvier 2015
 - Solde de 901 676,32 € au report à nouveau
- Paiement du dividende à compter du 10 juillet 2015
- Rappel de l'historique des dividendes

Exercice social	2011	2012	2013
Dividende net par action	0,50 €	0,60 €	0,70 €

4^{ème} Résolution

✧ **Approbation des conventions et engagements réglementés décrits dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les dites conventions et engagements visés à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce**

- Convention de modalités d'investissement conclue avec FFP Invest (Administrateur concerné : FFP Invest dont le représentant permanent est Mr Thierry Mabillet de Poncheville)
- Convention de modalités d'investissement conclue avec SOFINA (Administrateur concerné : Mme Sophie Malarmelecloux, administrateur nommée sur proposition de SOFINA)
- Convention de modalité d'investissement conclue avec Mr Jean-Claude Marian (Administrateur concerné : Mr Jean-Claude Marian)
- Avenant à la convention d'investissement conclue avec CPPIB (Administrateur concerné : Mr Alain Carrier, administrateur nommée sur proposition de CPPIB)

5^{ème} Résolution

✧ Ratification de la cooptation de Mme Bernadette Chevallier-Danet en qualité de nouvel administrateur

- Nommée en remplacement de Mme Brigitte Michel, démissionnaire
- Durée du mandat : AG appelée à statuer en 2017 sur les comptes de l'exercice 2016

6^{ème} Résolution

✧ **Renouvellement pour 4 ans du mandat d'administrateur de Mr Jean-Claude Marian**

- Durée du mandat : 4 ans, soit jusqu'à l'AG appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice 2018

7^{ème} Résolution

✧ **Renouvellement pour 4 ans du mandat d'administrateur de Mr Yves Le Masne**

- Durée du mandat : 4 ans, soit jusqu'à l'AG appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice 2018

8^{ème} Résolution

✧ **Renouvellement pour 4 ans du mandat d'administrateur de la société FFP Invest, représentée par Mr Thierry Mabile de Poncheville**

- Durée du mandat : 4 ans, soit jusqu'à l'AG appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice 2018

9^{ème} Résolution

✧ **Renouvellement pour 4 ans du mandat d'administrateur de Mr Alain Carrier**

- Durée du mandat : 4 ans, soit jusqu'à l'AG appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice 2018

10^{ème} Résolution

✧ Fixation du montant des jetons de présence

- Montant annuel : 400 000 €

11^{ème} Résolution

- ✧ **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Jean-Claude Marian, Président du Conseil d'administration**

12^{ème} Résolution

- ✧ **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Yves Le Masne, Directeur général**

13^{ème} Résolution

- ✧ **Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à M. Jean-Claude Brdenk, Directeur général délégué**

14^{ème} Résolution

✧ Autorisation donnée au Conseil d'Administration en vue de permettre à la société d'intervenir sur ses propres actions

- Prix unitaire maximal d'achat par action : 100 €
- Limite d'achat :
 - 10% du nombre total des actions composant le capital social de la société
 - 5% s'il s'agit d'actions acquises par la Société en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport.
- Objectifs conformes à la loi, dont notamment :
 - Animer le marché ou la liquidité de l'action
 - Utiliser tout ou partie pour les attribuer aux salariés et/ou mandataires sociaux
 - Remettre ces actions lors de l'exercice de droit à l'attribution d'actions de la Société
 - Annuler les actions par réduction de capital (sous réserve approbation 14^{ème} résolution de l'AGE)
- Non utilisation en cas d'offre publique
- Durée de l'autorisation : 18 mois

15^{ème} Résolution

✧ **Renouvellement de l'autorisation au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions propres détenues par la société**

- Par annulation d'actions acquises précédemment (rachat d'actions)
- Limitée à 10 % par période de 24 mois
- Durée de l'autorisation : 18 mois

16^{ème} Résolution

✧ **Autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en faveur des mandataires sociaux ou salariés de la Société ou de sociétés liées**

- Bénéficiaires : salariés et mandataires sociaux
- Plafond : 0,5% du capital (avec un sous plafond de 0,2% pour les mandataires sociaux)
- Attribution conditionnée à au moins 2 conditions de performance (sauf si attribution à l'ensemble des salariés)
- Attribution définitive soit après une période d'acquisition de 2 ans minimum + 2 ans de conservation, soit après une période de conservation de 4 ans, soit conformément à toute nouvelle loi
- Durée de l'autorisation : 26 mois

17^{ème} Résolution

✧ **Autorisation donnée au Conseil d'Administration de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société, aux mandataires sociaux et salariés de la Société ou de sociétés du groupe, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions émises du fait de levée d'options de souscription**

- Bénéficiaires : salariés et mandataires sociaux
- Plafond : 460 000 actions (avec un sous plafond de 0,2% pour les mandataires sociaux)
- Attribution conditionnée à au moins 2 conditions de performance
- Prix de souscription fixé par le Conseil d'administration
- Durée maximale de la période d'exercice : 5 ans à compter de la date d'attribution
- Durée de l'autorisation : 26 mois

18^{ème} Résolution

✧ **Pouvoirs pour dépôts et formalités**